

PROCES VERBAL
Conseil d'école 1^{ER} TRIMESTRE
ECOLE DE L'EVRE VEZINS
17 octobre 2023

Présents :

Enseignants : Mmes Binet, Denis, Decrand, Fièvre

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école : Mme COUSSEAU

Hélène, Mme Sachot Pauline, M.Sériat William, Mme Gourdon Alice, Mme Pons

Marine, Mme Tranchand Myriam, Mme Tutagata Danaé, Mme Nain Céline

Représentant de la municipalité : M. FARDEAU (Adjoint au maire en charge de l'éducation)

Mme Cottenceau (conseillère municipale commission éducation).

Excusés : M.Chaillou (Inspecteur Éducation Nationale) M.Sériat (représentant parents élèves)

Secrétaire de séance : Sylvie DENIS

1 Présentation du nouveau conseil d'école et rappel du fonctionnement du conseil

Élections du 07/10/2020

Le vote s'est exclusivement déroulé par correspondance.

125 inscrits, 86 votants soit une participation de 68,80%

Nombre de suffrages exprimés :73

Bulletins blancs ou nuls :13

Ont été élus

Titulaires :

Mme COUSSEAU Hélène, Mme Sachot Pauline, M.Sériat William Claude, Mme Gourdon Alice

Suppléants :

Mme Pons Marine, Mme Tranchand Myriam, Mme Tutagata Danaé, Mme Nain Céline

Les modalités de fonctionnement du conseil d'école ont été rappelées.

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école et de représentants des parents d'élèves. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voterle règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.Le conseil d'école est composé

:

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des [représentants élus des parents d'élèves](#) (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote (4 titulaires, 2 représentants mairie, enseignants, DDEN)

2 Bilan de rentrée

L'entrée des élèves de PS/MS et ceux de GS/CP, CE1/CE2 et de CM1/CM2 se font par les 2 portails distincts.

Le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur tout le territoire.

Il est demandé aux personnels exerçant dans les écoles et les établissements scolaires ainsi qu'à ceux qui interviennent en leur sein, parents d'élèves, élèves, de prendre connaissance des consignes de sécurité et de les respecter afin de renforcer le niveau de sécurité des écoles et des établissements scolaires.

Les mesures supplémentaires de protection correspondent à un élargissement et à un renforcement des dispositifs actuels

Le cahier de liaison est dématérialisé, toutes les informations sont communiquées via E-primo. Les familles sont invitées à le consulter très régulièrement (les notifications peuvent être activées afin d'être alertés de nouvelles publications).

L'équipe enseignante rappelle l'importance de la connexion régulière des responsables légaux à e-primo afin de prendre connaissance des informations publiées par l'école, et de suivre la scolarité de son / ses élèves.

Effectifs

PS/MS/GS 21 PS 7 MS 9 GS 5 Mme Binet et Mme Bedouet

GS/CP 21 GS 10 CP 11 Mme Fièvre

CE1/ CE2 20 CE1 12 CE2 8 Mme Denis

CM1/CM2 24 CM1 13 CM2 11 Mme Decrand

Soit un effectif de 86 élèves

Un décloisonnement a lieu pour les élèves de GS

-En milieu de matinée (ATSEM de GS, enseignante de GS/CP)

Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées : reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle)

Récréation avec la classe de GS/CP

-En début d'après-midi pour les GS qui sont pris en charge par les enseignantes de

PS/MS/GS (2 domaines sont définis par les enseignantes : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : acquérir et développer une conscience phonologique et explorer le monde du vivant, des objets, de la matière réaliser des constructions

Récréation avec la classe de GS/CP l'après midi

Puis activité : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique (enseignante de GS/CP)

Des réunions de rentrée se sont déroulées courant septembre dans chacune des 4 classes.

Les APC ont lieu le mardi soir de 16h30 à 17h30 la priorité ministérielle préconise des aides sur la maîtrise du langage et de la lecture, elles sont conditionnées par l'acceptation des parents des élèves concernés.

Les compétences des élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques ont été évaluées dans le courant du mois de septembre dans le cadre des évaluations nationales. Ce dispositif permet à chaque professeur d'affiner la connaissance des acquis de chacun de ses élèves pour l'accompagner au mieux dans ses apprentissages et lui proposer des pistes d'aides.

Les résultats ont été transmis aux familles concernées. Ces résultats ne sont pas toujours révélateurs des véritables compétences des élèves.

Les résultats communiqués aux représentants légaux (des rencontres ont été programmées par les enseignantes) permettent d'analyser les difficultés et de proposer des remédiations en classe et/ou dans le cadre des APC.

3 Lecture et validation du règlement intérieur de l'école

Une proposition de règlement intérieur a été communiquée aux membres du conseil, ainsi qu'une annexe : la charte de la laïcité et du parent accompagnateur.

Vote à main levée pour la validation du règlement. Il a été voté à l'unanimité.

La validation de la lecture du règlement intérieur et de ses annexes s'effectuera par les parents via un coupon en attestant la lecture.

4 Sécurité :

Un premier exercice incendie a été réalisé le 29/09/2023 : déclenchement simultané des deux alarmes.

L'évacuation a été réalisée en moins de 3 min (2min29s), 1^{ère} évacuation très rapide qui s'est déroulée dans le calme.

Le premier exercice PPMS alerte intrusion aura lieu au retour des vacances d'automne.

Une note d'informations sera redonnée aux parents quant aux consignes à respecter (ne pas venir chercher l'enfant à l'école, écouter les informations données sur la fréquence indiquée)

Un plan de confinement est élaboré dans l'école. Chaque enseignant a un rôle particulier et le connaît.

5 Projets des classes 2023-2024

Le thème artistique de l'année a été défini : il s'agit « objets du quotidien »

Une sortie au musée des métiers à Mauges sur Loire (Saint-Laurent de la Plaine) avec des animations est programmée en fin d'année.

Festival « Ciné-mômes » (élèves de cycle 1)

Bibliothèque

Les classes de PS/MS/GS, GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 se rendront à la bibliothèque Marque -Page une fois par trimestre. La fréquentation de ce lieu permet une familiarisation avec l'espace culturel, il peut inciter à une fréquentation par les élèves et développer le goût de la lecture. Ces déplacements permettront aussi l'emprunt d'ouvrages pour les classes. La classe de PS/MS/GS, participera au Voyage lecture organisé par le Service des Bibliothèques de l'Agglomération du Choletais.

Les séances de l'intervenante spécialisée en musique du conservatoire auront lieu au second semestre pour l'ensemble des 4 classes.

Le thème sera « la musique des objets »

Le financement est assuré par la municipalité de Vezins.

Partenariats sportifs avec l'agglomération du Choletais :

- Natation pour les CE1-CE2-CM1-CM2 du 26/03 au 25/06(mardi matin)
- Patinoire pour les GS CP, CE1, CE2 6 séances du 17 /11 au 21/12 (vendredi matin)
- Classe verte Ribou CM1/ CM2 du 12 février au 23 février
- Golf, Piste routière 15 mars au 19 avril

Partenariat sportif avec la municipalité :

Le cross aura lieu le vendredi 19 avril, des activités d'athlétisme seront proposées aux élèves de PS/MS le matin.

Rencontre sportive classe de maternelle avec les classes de Trémentines, de Nuillé et Cossé à Nuillé en fin d'année scolaire.

Education au Développement durable

Obtention du label E3D pour 3 années

Renouvellement de demande de labélisation « Eco-école »

Participation au défi classe énergie (proposition de la municipalité qui finance le projet soutenu par LE SIEML)

Le Défi Class 'Energie est un défi impliquant élèves, enseignants et techniciens pour atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie. Ce défi vise à encourager le changement des comportements en faveur de la sobriété énergétique dans les établissements scolaires. Dans le cadre de leurs activités scolaires et

d'ateliers organisés avec le soutien de l'association Alisée, ces derniers sont amenés à réfléchir sur le thème de l'efficacité énergétique.

Des animations spécifiques dans chaque classe seront proposées.

PS/MS/GS l'eau

GS/CP éco mobilité

CE1/CE2 énergies renouvelables

CM1/CM2 énergies renouvelables (avec la visite d'un parc éolien)

Autres actions

L'élection de 3 élèves au Conseil Municipal des Enfants (niveau CM1) a eu lieu le 13/10.

Visite à Angers d'institutions : Conseil départemental et préfecture à l'initiative du CME. Les élèves rencontreront notamment le préfet pour un échange.

Merci à la commune de cette proposition et de cette opportunité.

-Liaison école collège : 17 novembre. Les élèves iront au CDI, puis ils suivront un cours de SVT, avant d'aller déjeuner au self. L'après-midi ils participeront à un cours de sport avec un professeur du collège.

-Permis piéton pour les CE2 proposé en lien avec la gendarmerie nationale animation en classe, entraînement, remise officielle du permis.

Les portes ouvertes de l'école ont été programmées le 22/03/2024.

6 Evaluation école

Elle aura lieu au cours de l'année scolaire 2023 2024

L'évaluation de l'École est composée de deux étapes successives :

- une auto-évaluation menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- une évaluation externe menée par trois ou quatre évaluateurs.

L'ensemble des établissements doit être évalué en cinq ans.

La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

7 .Bilan financier de la coopérative scolaire (OCCE)

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	2 665,27	7070 0008	Ventes d'objets	4 050,30
6168 1008	Assurances	24,25	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	5 657,02	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	2 232,00
6270 0008	Frais bancaires	8,50	7551 0008	Contributions participatives	218,81
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 49	231,55	7551 1008	Subventions d'associations	1 550,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	339,61	7562 0008	Participations des familles	1 017,50
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	5,19
Total des charges (A) :		8 926,20	Total des produits (B) :		9 073,80
Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : 147,60					
Bilan simplifié au 31 Août 2023					
ACTIF			PASSIF		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2023</small>					
512 01	Banque populaire (1)	6 749,53	110	Report à nouveau au 1.09.2022 :	6 601,93
512 02	Autre banque	0,00	<small>Egal à l'actif - passif au 31.08.2022</small>		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2023 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	<small>478.2 Erreur créditrice :</small>		
Total de l'actif :		6 749,53	Total du passif :		6 749,53
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.					

Les sorties dans le château de Langeais et celui de Versailles ont été les gros projets de l'année passée. Elles ont dû nécessiter des soutiens financiers.

L'APEC soutient les sorties éducatives proposées par l'école, elle permet une ouverture culturelle riche pour les élèves, sans son soutien des sorties ou des animations ne pourraient sans doute pas être organisées. L'APEC est vivement remerciée.

La municipalité verse tous les ans une subvention à l'OCCE.

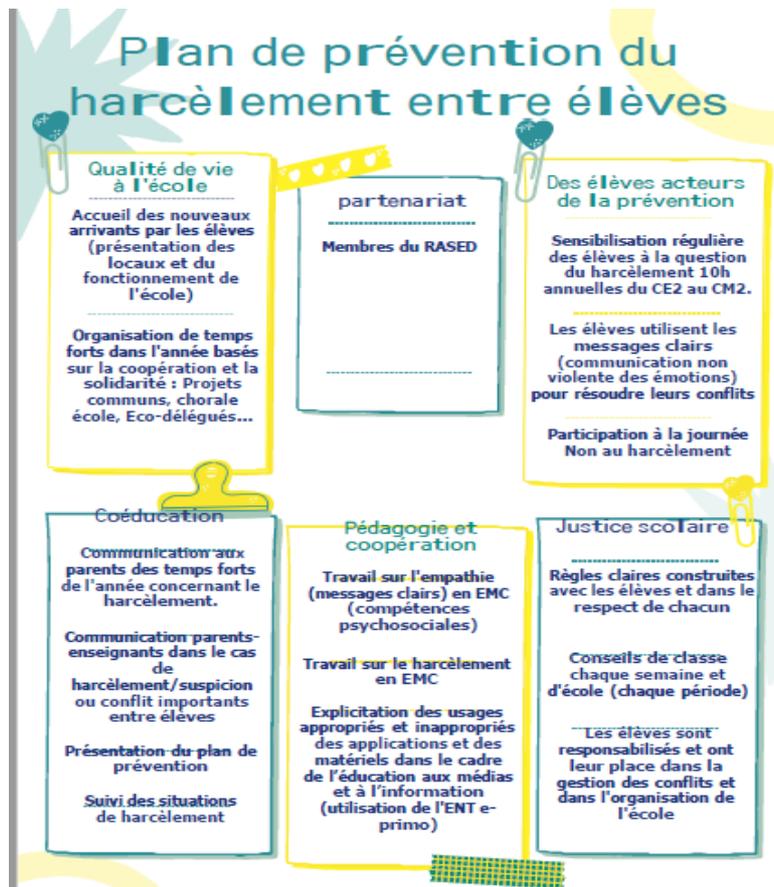
L'OCCE 49 a soutenu le projet de sortie à Versailles en apportant une aide financière.

Des actions comme la vente de pain au chocolat seront reconduites au cours de l'année scolaire 2023/2024.

8 Programme PHARE

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles. Chaque école doit élaborer son programme. Celui de l'école de l'Evre est présenté :

Plan de prévention du harcèlement entre élèves



9.Éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres.

L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des **principes de la vie en société**.

L'école maternelle construit les **conditions de l'égalité**, notamment **entre les filles et les garçons**.

Elle permet de **se construire comme personne singulière, d'échanger, confronter son Point de vue à celui des autres**

A travers les **situations concrètes de la vie de la classe, les élèves sont confrontés à une première sensibilité, aux expériences morales**.

L'élève y apprend à **identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments**.

Découvrir le monde vivant :

Amener les élèves à comprendre que leur corps leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être.

Éducation à la santé : identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps

CYCLE 2 (CP/CE1/CE2)

Enseignement moral et civique :

Respecter autrui

Acquérir et partager les valeurs de la République

Égalité entre les filles et les garçons.

Construire une culture civique.

Règles de la **discussion en groupe** (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord).

Questionner le monde :

Adopter un comportement éthique et responsable
Règles d'hygiène et de sécurité

Comment reconnaître le monde vivant ?

Connaitre des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité

Reconnaître des comportements favorables à sa santé

Mettre en œuvre et apprécier **quelques règles d'hygiène de vie**

CYCLE 3 (CM1/CM2)

Enseignement moral et civique :

Respecter autrui

Identifier et exprimer les émotions et les sentiments.

Acquérir et partager les valeurs de la république

Construire une culture civique

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent :

Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire. Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté.

10. Questions diverses

Travaux effectués/ Investissement

Des travaux ont été réalisés, réfection des peintures dans l'atelier, la municipalité est remerciée de son soutien et de ses diverses propositions ou animations proposées.

La commémoration du 11/11 aura lieu à Vezins cette année, les élèves sont invités à y participer à partir du CP. Une intervention des élèves de CM est prévue lors de la cérémonie en fin de matinée.

Dates des prochains conseils d'école : 09/02 et 11/06 à 18h30.

Levée séance à 20h00

Présidente de séance :

Blandine Binet

Secrétaire de Séance :

Sylvie Denis